

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/05/2017 au 31/05/2017

N° Cesu employeur : 08759296090007 MADAME SOPHIE CORNEVIN COLLET 4 Q DU PARC 94100 ST MAUR DES FOSSES MADAME ISABEL FRANCISCO

14 R MADAME DE LA GUETTE

94520 MANDRES LES ROSES

Document à conserver sans limitation de durée

Nº Cesu salarié	Emploi	loi Code Naf Numéro de Sécurité so	
0000001437346	Emploi familial	97.00Z	269119913989713

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	33,47 x 2,900 % = 0,97	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	33,47 x 5,100 % = 1,71	
MALADIE	34,07 x 0,750 % = 0,26	34,07 x 12,890 % = 4,39
VIEILLESSE	34,07 x 7,300 % = 2,49	34,07 x 10,450 % = 3,56
ALLOC. FAMILIALES		34,07 x 5,250 % = 1,79
ACCIDENT DU TRAVAIL		34,07 x 2,100 % = 0,72
FNAL		34,07 x 0,100 % = 0,03
CFP		34,07 x 0,350 % = 0,12
CSA		34,07 x 0,300 % = 0,10
CDS		34,07 x 0,016 % = 0,01
IRCEM	34,07 x 3,870 % = 1,32	34,07 x 3,880 % = 1,32
IRCEM PREVOYANCE	34,07 x 0,700 % = 0,24	34,07 x 0,910 % = 0,31
AGFF	34,07 x 0,800 % = 0,27	34,07 x 1,200 % = 0,41
POLE EMPLOI	34,07 x 2,400 % = 0,82	34,07 x 4,000 % = 1,36
TOTAL DES COTISATIONS	8,08	14,12

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	26,97 €	
			Net à payer avant impôt sur le revenu: 26,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base Taux personnalisé / taux non personnalisé Impôt sur le revenu prélevé à la source	:,€ :,% :,€	Net payé en euros Date de paiement de la rémunération	: 26,00 s : 31/05/201	
---------------------	--	-------------------	--	--------------------------	--

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 2147247 enregistrée le 02/06/2017				
Nombre d'heures travaillées: 2	alaire horaire net (heures normales)		13,00€	
	Base de calcul des cotisations		Salaire réel	
	Base de calcul des collsations	•	Odiane reer	
	Salaire brut		34,07 €	
	Assiette des cotisations	:	34,07 €	